

**COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 31 MAI 2013**

**PRÉSENTS** : THIÉBAUT Pierre - PARIS Jean-Marc - PÉGUILLET Laurence - DUBOZ Pierre - BARRAUX Jean - CHATEAU Christian - JEANNEAUX Jean-Claude - GUYENOT Hervé - MEUNIER Julien

**ABSENTE EXCUSÉE** : LAPORTE Jocelyne (pouvoir à Jean-Marc PARIS)

**ABSENTE** : SCRIVE Claire

**SECRÉTAIRE** : PÉGUILLET Laurence

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :**

- La création d'un service foire de printemps assujetti à TVA
- De déléguer l'exploitation de la foire communale d'Automne et de la gestion des parkings à la société LOMBARD & GUERIN GESTION.
- De rembourser le forfait électrique non utilisé aux exposants inscrits, mais refuse le remboursement des droits de places des exposants inscrits mais absents à la foire de printemps.
- De valider le devis de l'ONF pour l'assistance à l'exploitation de bois façonnés feuillus, cubage et classement

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE PAR 9 VOIX POUR ET 1 CONTRE (Jean BARRAUX):**

- De louer la salle polyvalente à l'association « La bonne table », au tarif préférentiel de 150 € les 29 et 30 Juin 2013 pour compenser le déficit de la manifestation précédente.

**Le Maire  
Pierre THIÉBAUT**